

République française

Département des Alpes-de-Haute-Provence

COMMUNE DE VENTEROL

Séance du 02 juin 2025

Membres en exercice :
9

Date de la convocation: 27/05/2025

L'an deux mille vingt-cinq et le deux juin l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Michel PHILIP

Présents : 8

Présents : Michel PHILIP, Guy ALBRAND, Bernard RENOY, Emmanuel GHIOTTI, Yannick BOYER, Jean-Claude GILLON, Régine DE LUCA, Nathalie UBAUD

Votants: 8

Pour: 8

Représentés:

Contre: 0

Excusés: Alexandre BORRELLY

Abstentions: 0

Absents:

Secrétaire de séance: Nathalie UBAUD

Objet: Réfection de la place des Gaillaches en enrobés : demande de subvention au titre du FODAC 2025. - DE_2025_036

Le Maire expose au conseil municipal, que suite aux travaux de requalification de l'école de Venterol, il va être nécessaire de goudronner la place des Gaillaches très abîmée par ces derniers, un devis a été demandé, il s'élève à 25 000 € HT, il propose le plan de financement suivant :

DEPENSES	25 000 €
Subvention FODAC	10 025 €
Autofinancement	<u>14 975 €</u>
RECETTES	25 000 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- APPROUVE le plan de financement proposé
- DECIDE d'effectuer les travaux
- DECIDE de demander à Madame la Présidente du Conseil Départemental 04, une subvention d'un montant de 10 025 € au titre du FODAC 2025

Ainsi fait et délibéré pour copie conforme

Les jour, mois et an susdits

Le Maire

Michel PHILIP

~~le secrétaire de séance~~
AGEDI
Dépôt Sous-Préfecture de FORCALQUIER (ALPES HAUTE)
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 03/06/2025
004-210402343-20250602-DE_2025_036-DE

